



Détartrant wc écologique

Détartrant gélifié

C'est un gel nettoyant qui élimine le calcaire déposé par l'eau des sanitaires dans les cuvettes des WC et des urinoirs. Par sa viscosité contrôlée, il adhère aux parois verticales et agit plus longtemps. Il redonne aux surfaces leur éclat naturel. Il laisse une agréable odeur de frais. Sans danger pour les fosses septiques. Produit possédant le label écologique de l'Union Européenne accordé aux produits ou services qui satisfont aux exigences environnementales sous le numéro d'enregistrement : FR/020/024.

Mode d'emploi

Appliquer le produit, laisser agir puis rincer en tirant la chasse d'eau. Brosser si nécessaire. Pour de meilleurs résultats, laisser agir pendant une nuit entière. Un dosage correct permet de réaliser des économies et de réduire l'incidence du produit sur l'environnement.

Conditionnements

- Emballage : carton de 20 flacons de 750 ml.

Données techniques

- Aspect : gel bleu
- pH : 2,1 - 3,1
- Densité : 1,02 - 1,04

Précautions

Produit réservé à un usage professionnel.
Conserver hors de portée des enfants.
Éviter les projections oculaires.
Ne pas mélanger des nettoyants différents.

Sécurité selon FDS

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé hormis d'éventuelles valeurs limites d'exposition professionnelle (voir les sections 3 et 8).

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Contient selon la réglementation (CE) n°648/2004 relative aux détergents : Agent de surface anioniques : moins de 5 %. Parfum.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le personnel médical.

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Conforme à l'arrêté du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

15-06-2015 Ind. 6 ■

